

Brazzaville est la capitale et la plus grande ville de la république du Congo et est le centre administratif et financier du pays. La ville se trouve du côté nord du fleuve Congo, en face de Kinshasa (la capitale de la république démocratique du Congo). Plus d'un tiers de la population de la république du Congo vit à Brazzaville, qui abrite 40 % des emplois non agricoles. La ville est divisée en neuf arrondissements.\*

Les services de gestion des déchets solides sont fournis par la municipalité, le secteur privé et le secteur informel. Une grande entreprise privée a passé des contrats avec le gouvernement central pour la collecte et l'élimination finale. Le centre-ville est couvert par le service de collecte, mais le reste de la ville ne l'est pas en raison du manque de routes accessibles aux véhicules. Par conséquent, la municipalité tente maintenant de renforcer le service de collecte en officialisant les collecteurs de déchets informels.

Source : \* Wikipédia, Brazzaville, consulté le 29 août 2018, <<https://en.wikipedia.org/wiki/Brazzaville>>

## Informations de base

Population*	1,96 million (2015)
Croissance de la population (% annuel)*	4,4 (2010-2015)
Superficie (kilomètres carrés)**	264
Climat**	Tropical humide et sec
Principales industries**	Ateliers d'usinage, textiles, tannage et industrie manufacturière. La ville est un port clé sur le fleuve Congo.
Monnaie***	1 USD = 577,81 XAF (Franc CFA d'Afrique centrale) (février 2019)

Sources : \* United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2018). World Urbanization Prospects : The 2018 Revision, Online Edition. (Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2018). Perspectives de l'urbanisation mondiale : révision 2018, édition en ligne.)

\*\* Wikipédia, Brazzaville, consulté le 29 août 2018, <<https://en.wikipedia.org/wiki/Brazzaville>>

\*\*\* Oanda.com

## Situation actuelle de la gestion des déchets solides (GDS)

Rubrique	Présentation générale
<b>Système institutionnel</b>	
Système juridique	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La municipalité n'a pas de réglementation spécifique pour la GDS. Cependant, la loi sur la gestion des déchets ménagers urbains est en cours de proposition.</li> <li>● Les textes de loi sont examinés à trois niveaux : central, départemental et municipal.</li> </ul>
Politique/Plan	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Il n'y a pas de plan sectoriel.</li> </ul>
Système de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les services de GDS sont assurés par la municipalité, le secteur privé et le secteur informel.</li> <li>● Le secteur privé participe à la collecte et à l'élimination finale sous contrat avec le secteur public.</li> <li>● Le secteur informel travaille dans la collecte primaire.</li> <li>● Les institutions concernées et leurs responsabilités sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>» Ministère du Tourisme et de l'Environnement : préparation de projets de loi pour le Parlement, et validation de plans et d'études dans le secteur de l'environnement ;</li> <li>» Direction départementale de l'Environnement : contrôle des normes de qualité et validation de la législation proposée.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Système technique</b>	
Quantité de déchets produits et caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La quantité de déchets produits est d'environ 1 200 tonnes par jour (372 482 tonnes par an).</li> <li>● Le taux de production de déchets est de 0,65 kg/personne/jour.</li> <li>● Caractéristiques des déchets : déchets alimentaires 32 %, plastiques 10 %, papier 7 %, verre 6 %, textile 5 %, bois 5 %, caoutchouc/cuir 2 %, métal 3 %, céramique 1 %, autres 29 % (incombustible 6 %, éléments fins 12 %, et autres).</li> </ul>
Stockage et élimination / Collecte et transport / Balayage des rues	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Le balayage est effectué dans le centre-ville, les espaces publics et les quartiers résidentiels.</li> <li>● 35 % de la ville a des routes accessibles aux véhicules et 65 % n'est pas accessible. La partie ayant des routes accessibles est couverte par un service de collecte.</li> <li>● Les déchets qui sont dans les conteneurs placés le long des avenues principales sont collectés tous les jours.</li> <li>● Le service de collecte est assuré trois fois par semaine ou plus dans les zones résidentielles.</li> <li>● Le service utilise 80 bennes tasseuses de différentes capacités.</li> <li>● Cinq points de transfert de petite taille sont installés de manière expérimentale.</li> <li>● Un site de transfert de grande taille situé à 35 km du site d'élimination finale est en opération.</li> <li>● Le transport est effectué par 10 camions à benne basculante.</li> </ul>
Traitement intermédiaire / Recyclage	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Il n'y a pas d'installation de recyclage. Cependant, il y a des collecteurs de matériaux recyclables.</li> </ul>
Élimination finale	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Le site d'élimination finale est situé à 4° 03' 28.0" S, 15° 22' 02.7" E. Il est exploité par une entreprise privée et supervisé par le ministère du Tourisme et de l'Environnement.</li> <li>● Un pont-basculante a été installé il y a 6 mois.</li> </ul>

Rubrique	Présentation générale
<b>Système financier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● L'opérateur privé qui gère le service de collecte et d'élimination finale est payé par le gouvernement central.</li> <li>● Les résidents paient à chaque fois de 0,15 à 0,76 EUR pour la collecte de déchets autorisée et/ou la collecte informelle non autorisée.</li> </ul>
<b>Considérations environnementales et sociales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● L'officialisation des collecteurs de déchets informels est en cours. Si un collecteur prend à sa charge 25 % du coût de l'achat des vêtements et équipements nécessaires à la collecte des déchets, la municipalité en subventionne 75 %, assure la vaccination et assiste le collecteur pour l'ouverture d'un compte bancaire.</li> <li>● Jusqu'à présent, 145 collecteurs ont été autorisés et travaillent dans la collecte primaire.</li> <li>● Les communautés sont informées du jour et de l'heure de la collecte des déchets par des bannières, des annonces, pendant des événements, etc.</li> </ul>
<b>Soutien des donateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Banque africaine de développement (BAD).</li> </ul>
<b>Améliorations nécessaires (par ordre de priorité)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Renforcement du système juridique en matière de GDS.</li> <li>● Coopération et définition des responsabilités entre les parties prenantes.</li> <li>● Renforcement de la base financière.</li> </ul>

### Quantité de déchets à chaque étape du flux de déchets\*

Flux des déchets	Quantité** (tonnes/jour)	Remarques
① Production de déchets	1 200	Déchets générés dans les maisons, bureaux, commerces, restaurants, etc.
② Dépôt pour la collecte	N/A	Déchets déposés pour les services de collecte.
③ Système individuel d'élimination	N/A	Élimination aux sources de production, par exemple incinération ou enfouissement.
④ Recyclage à la source	N/A	Réutilisation des matériaux, compostage, vente à des recycleurs.
⑤ Collecte et transport	N/A	Quantité de déchets collectés et transportés.
⑥ Dépôt sauvage	N/A	Déchets déposés illégalement dans des lieux inconnus.
⑦ Traitement	N/A	Recyclage des matériaux, compostage, incinération, etc.
⑧ Recyclage/Réduction	N/A	Quantité de déchets recyclés et/ou réduits par recyclage des matériaux, compostage, incinération, etc.
⑨ Résidus	N/A	Résidus provenant des installations de traitement.
⑩ Site d'élimination finale	N/A	Quantité de déchets mis en décharge.
⑪ Recyclage	N/A	Recyclés sur les sites d'élimination.
⑫ Élimination finale	N/A	Quantité de déchets finalement éliminés sur les sites d'élimination.

\* Basé sur le diagramme de flux de déchets en page 1 de l'annexe.

\*\* Les chiffres incluent des valeurs estimées.

### Emplacement des installations de gestion des déchets et photos associées



Site d'élimination finale (coordonnées : 4° 03' 28.0" S, 15° 22' 02.7" E)